Des militants d'Amnesty dans le monde entier réclament justice pour Manirumva

@rib News, 18/01/2011AMNESTY INTERNATIONAL - Déclaration publiqueIndex AI : AFR 16/001/2011 ÉFAI 18 janvier 2011Burundi. Des militants expriment leur solidarité avec la campagne Justice pour Ernest Manirumva Dans le monde entier, des militants d'Amnesty International appellent les autorités burundaises à traduire en justice tous les responsable présumés du meurtre d'Ernest Manirumva, un chef de file de la lutte contre la corruption tué à l'arme blanche en 2009.

Ernest Manirumva était vice-président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME), une organisation de la société civile burundaise, et vice-président d'un organisme officiel de réglemen des marchés publics. Peu avant sa mort, d'aprÃ"s ses collÃ"ques et ses amis, il enquêtait sur des affaires de corruption policià re et de tentatives d'achat illéqal d'armes à feu en provenance de Malaisie par la police. Le 14 juillet 2010 sâ ouvert à la cour d'appel de Bujumbura, au Burundi, le procès d'une dizaine de suspects parmi lesquels figurent des policiers, des civils et des combattants démobilisés. La date de la prochaine audience a été reportée à plusieurs repris parce que les mandats de comparution des prévenus non détenus n'avaient pas été distribués. Le 15 décembre l'OLUCOME a indiqué que le procà s était désormais prévu pour le 19 janvier devant la cour d'appel de Bujumb Certains membres d'organisations de la société civile qui ont publiquement dénoncé le meurtre d'Ernest Maniru défaillances des enquÃates judiciaires sur cette affaire ont re§u des menaces. Pierre Claver Mbonimpa, président de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), et Gabriel Rufyiri, président (l'OLUCOME, ont été informés en mars 2010 que des agents de l'État planifiaient de tuer l'un d'eux en l'assassinat en accident de voiture. En novembre 2009, Pacifique Nininahazwe, membre du Forum pour le renforcement de la société civile (FORSC), a été averti qu'un complot d'assassinat se tramait contre lui. Le FORSC a ensuite d'interdiction par une ordonnance du ministÃ"re de l'Intérieur, qui a invoqué de soi-disant problÃ"mes techniques au niveau de ses documents d'enregistrement datant de 2006. Bien que le ministre ait ensuite « suspendu » cette ordonnance, le FORSC reste dans un vide juridique. À deux reprises en 2009, des organisations burundaises se sont vu interdire par les autorités d'organiser une marche dans la capitale, Bujumbura, afin de demander la justice dans l'affa Manirumva. Lorsque, fin 2009, des organisations de la société civile ont fait des déclarations laissant entendre que la commission d'enquÃate du gouvernement n'explorait pas toutes les pistes, le ministre de l'Intérieur, Edouard Ndu les a convoquées dans son bureau et les a accusées de « s'ingérer dans le travail du systà me judiciaire ». Le pro donné à des membres d'Amnesty International et à d'autres militants de la société civile dans le monde entier lâ des messages de solidarité à quatre défenseurs des droits humains qui mà nent la campagne Justice pour Ernest Manirumva. Ces derniers ont été la cible de manÅ"uvres de harcÃ"lement et d'intimidation en raison du travail qu'ils effectuent dans le cadre de cette campagne. Il s'agit de Pierre Claver Mbonimpa, de Gabriel Rufyiri, de Pacifique Nininahazwe et de Solange Habonimana (également membre du FORSC). Dans leurs messages, les militants leur ont témoigné un soutien énergique et ont incité les autorités burundaises à faire en sorte que les militants de la sociétÃ puissent mener leurs activités librement et en toute indépendance, sans risquer leur vie ou leur sécurité. Des personnes de tous horizons ont rédigé des messages de solidarité. Étudiants, enseignants, femmes au foyer, défenseurs des dro humains, retraités, médecins, syndicalistes, employés de bureau, musiciens, infirmiers, journalistes, juristes, psychologues, travailleurs sociaux, prÃatres ou encore artistes, tous ont offert leur soutien à ces défenseurs des droits humains avec des messages venant du fond du chur : «Â C'est avec consternation que nous apprenons les épreuves d'intimidations, de menaces et d'harcÃ"lement dont vous faites l'objet de la part des autorités burundaises dans le seul but d'entraver votre travail de défenseurs des droits de l'homme. Â» a écrit Nidoh du Cà te d'Ivoire. «Â J'espà re cÅ"ur que le meurtre de Manirumva ne restera pas impuni. Quelle que soit la suite, son immense courage et le và tre sont déjà une victoire contre tous ceux qui veulent étouffer le peuple burundais. Â» a déclaré Yves de France. «Â Le proc l'affaire Manirumva a retenu mon attention car quand des êtres humains paient de leur vie la défense des droits humains qui sont nos droits à tous, je trouve essentiel que nous soyons tous solidaires, peu importe le nombre de kilomÃ"tres nous séparant. Â» a écrit Marie-Hélà ne de Belgique. Contexte Le gouvernement du Burundi a pris certaines mesures pour identifier les responsables de ce meurtre, mais les organisations de la société civile burundaise ont toujours reproché aux autorités de ne pas suivre suffisamment les pistes qui se sont présentées. Une premià re commission judiciaire a ét créée par la police nationale du Burundi peu aprÃ"s le meurtre, mais elle a été critiquée par la société civile car la police nationale du Burundi peu aprÃ"s le meurtre, mais elle a été critiquée par la société civile car la police nationale du Burundi peu aprÃ"s le meurtre, mais elle a été critiquée par la société civile car la police nationale du Burundi peu aprÃ"s le meurtre, mais elle a été critiquée par la société civile car la police nationale du Burundi peu aprÃ"s le meurtre, mais elle a été critiquée par la société civile car la police nationale du Burundi peu aprÃ"s le meurtre, mais elle a été critiquée par la société civile car la police nationale du Burundi peu aprà société civile car la police nationale du Burundi peu aprà société civile car la police nationale du Burundi peu aprà société civile car la police nationale du Burundi peu aprà société civile car la police nationale du Burundi peu aprà société civile car la police nationale du Burundi peu aprà société civile car la police nationale du Burundi peu aprà société civile car la police nationale du Burundi peu aprà soci la police nationale du Burundi peu aprà s ne pouvait pas enquêter sur un crime dont elle était soupçonnée d'être à l'origine. Une deuxià me commission composée du parquet et de la police, a été mise en place. Cependant, aprà s que les organisations de la société civile ont dénoncé son inaction et le lien étroit existant entre son président et le chef du Service national de renseignement â€ organe qui, selon certains témoins, aurait joué un rà le dans l'assassinat – le procureur général a dissous la comr En octobre 2009, celle-ci a été remplacée par une troisià me commission dont les membres se sont montrés plus actifs dans la poursuite de l'enquête et semblaient, aux yeux des groupes de la société civile, avoir des rapports moins doute avec les membres des forces de sécurité. Le gouvernement a accepté l'offre d'assistance technique proposée p Bureau fédéral d'enquête américain (FBI) dans cette enquête. La troisià me commission s'est montrée plus c et a permis aux agents du FBI d'interroger les suspects et de relever leurs empreintes et leur ADN. Néanmoins, elle n' pas interrogé les hauts responsables de la police et des services de renseignement qui étaient, semble-t-il, mis en cause par des témoins. Au moins trois membres de la police qui auraient pu fournir des informations sur l'affaire ont été tué ont disparu. Trois semaines aprÃ"s le meurtre d'Ernest Manirumva, le 30 avril, un capitaine de la police, Pacifique Ndikuriyo, a été tué par balle à Bujumbura. En mars 2010, un policier nommé Ezéchiel Coyishakiye a disparu d'ul psychiatrique où il était retenu sous garde armée, aprÃ"s avoir été arrêté dans le cadre d'une autre affaire crimir police affirme ne pas savoir où il se trouve. Amnesty International a reçu certaines informations indiquant qu'un autre

policier accusé d'être impliqué dans le meurtre d'Ernest Manirumva a fui le pays. La commission d'enquête a

témoignages selon lesquels ces trois personnes pourraient avoir contribué directement à ce crime ou avoir eu connaissance de certains éléments à ce sujet. Par ailleurs, un combattant démobilisé accusé d'avoir joué un rà cette affaire est parti pour le Canada. Depuis août 2010, prÃ"s de 3 000 messages ont déjà été envoyés par des personnes habitant aux quatre coins du monde : Algérie, Allemagne, Bahreìn, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Colombie, République du Congo, CÃ′te d'Ivoire, Espagne, États-Unis, France, GrÃ"ce, Irlande, Ital Japon, Luxembourg, Maroc, Mexique, Monaco, NorvÃ"ge, Nouvelle-Calédonie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Sénégal, Suisse, Togo, Tunisie et Uruguay. Tous les messages ont été envoy à l'adresse suivante : manirumva_campaign@yahoo.com.Cette campagne est publique et tout le monde est invité à éopour exprimer sa solidarité.